



Plan d'intervention et de prévention en matière d'intimidation de L'école Charlotte-Lemieux

Table des matières

L'intimidation :	3
Définition de l'intimidation :	3
Stratégies d'intervention et d'information	4
Stratégies de prévention et de soutien préconisées par les membres du personnel de l'école Charlotte-Lemieux	5
Comment prévenir l'intimidation à l'école :	5
Étapes à suivre en salle de classe lorsqu'un cas d'intimidation est soulevé :	6
Interventions possibles du personnel lors de situations d'intimidation	6
Étapes à suivre par les élèves pour contrer l'intimidation	7
Démarche initiale entreprise par l'élève qui vit de l'intimidation :	7
Démarches pour un élève témoin ou qui reçoit de l'information :	7
Ressources d'aide aux élèves	8
Intimidation : les jeunes victimes deviennent +Fort avec l'application mobile	8
Ressources d'aide aux parents	9
Ressources d'aide aux enseignants	10
Autres ressources	11
La cyberintimidation	12
Qu'est-ce que la cyberintimidation	12
Démarche initiale entreprise par l'élève qui vit de la cyberintimidation : L'élève	12
Stratégies d'intervention auprès de l'élève qui vit de l'intimidation :	12
Stratégies d'intervention auprès de l'élève témoin de l'intimidation :	13
Stratégies d'intervention auprès de l'élève qui a recours à l'intimidation :	13
Stratégies de sensibilisation des élèves aux risques de l'intimidation :	13
Quoi faire en tant que parents face à l'intimidation :	14
Ressources sur le thème de la cyberintimidation :	14
Annexe 1 : Guide à l'intention des parents des enfants victimes d'intimidation	15
Annexe 2 : Guide à l'intention des parents des enfants intimidateurs	16

Annexe 3: Guide à l'intention des élèves de l'école Charlotte-Lemieux	17
Annexe 4: Comment intervenir face à l'intimidation	18
Annexe 5: Démarche à suivre par les élèves pour contrer l'intimidation	20

L'intimidation:

Définition de l'intimidation:



L'intimidation est typiquement un comportement répété, persistant et agressif envers une ou plusieurs personnes. Elle a pour but de causer de la peur, de la détresse, un préjudice corporel ou de nuire à l'amour propre, à l'estime de soi ou à la réputation. L'intimidation se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoir réel ou perçu.

L'intimidation est une dynamique caractérisée par des interactions malsaines pouvant s'exprimer de diverses manières :

- **physiquement** (par exemple : coups, bousculades);
- **verbalement** (par exemple : insultes, moqueries, remarques sexistes, racistes ou homophobes) ;
- **socialement** (par exemple : exclusion du groupe, propagation de commérages et de rumeurs).
- **électroniquement** (par exemple : propagation de rumeurs, d'images/photos ou de commentaires blessants par le biais des technologies de l'information, des communications telles courriel, téléphone portable, messagerie texte, sites Web ou par tout autre moyen technique).

L'intimidation est nuisible à l'apprentissage des élèves, nuit aux relations saines et au climat scolaire et peut empêcher l'école de donner une bonne éducation aux élèves. Les enfants qui vivent de l'intimidation et ceux qui la pratiquent c'est-à-dire, les agresseurs, sont enclin à souffrir d'un éventail de problèmes qui peuvent se poursuivre jusqu'à l'adolescence et l'âge adulte.

Stratégies d'intervention et d'information



- 1- Tout acte d'intimidation détecté ou divulgué tel que défini à la page précédente doit être rapporté à la direction le plus rapidement possible par quiconque en est témoin ou vit de l'intimidation.
- 2- Suite à la réception d'une plainte, la direction et/ou la direction adjointe prend en charge l'enquête et assume le dossier avec l'appui d'un TES.
- 3- Une entrevue sera menée auprès :
 - de l'élève qui se sent intimidé ;
 - de l'élève accusé d'intimidation ;
 - des témoins.
- 4- Lors des entrevues, tout est documenté en notes détaillées.
- 5- Les parents de l'enfant qui vit de l'intimidation ainsi que ceux de celui qui pratique de l'intimidation sont informés.
- 6- Pendant que la direction mène son enquête, il est possible qu'elle prenne tout de suite des mesures disciplinaires envers la personne qui pratique de l'intimidation.
- 7- Suite à l'enquête, lorsque la direction est en mesure de confirmer que l'élève a fait l'objet d'intimidation, l'une ou plusieurs mesures de discipline progressive suivantes sera ou seront appliquée/es envers la personne qui pratique de l'intimidation :
 - une mesure de discipline progressive selon le code de conduite de l'école, par exemple : Projet de recherche sur l'intimidation va être assigné à la personne qui a fait des gestes d'intimidation
 - une référence aux Services éducatifs, volets EED/BES ;
 - une suspension selon l'article 306 ;

- une suspension, selon l'article 310, pouvant mener à une recommandation de renvoi.

8- Un accompagnement est mis en place pour l'élève qui vit de l'intimidation et ses parents.

9- Des suivis, tels que des appels à la maison et des rencontres d'accompagnement avec les parents de la personne qui pratique de l'intimidation, sont maintenus soit par la direction de l'école, par un membre de l'équipe EED/BES ou par un membre des Services de l'Aide à l'enfance de la ville d'Ottawa. L'implication de la police d'Ottawa est également possible selon les situations.

Stratégies de prévention et de soutien préconisées par les membres du personnel de l'école Charlotte-Lemieux



Les stratégies de prévention pour contrer l'intimidation s'harmonisent avec la démarche d'une discipline progressive déjà mise en place depuis huit années à l'école Charlotte-Lemieux (programme SCP). Les stratégies peuvent aller de l'intervention précoce à des interventions plus soutenues.

Voici quelques stratégies préconisées par le personnel enseignant à l'école Charlotte-Lemieux :

Comment prévenir l'intimidation à l'école:

- ❖ Étude et enseignement du code de conduite, imprimé dans l'agenda scolaire, en début d'année et retour régulièrement en cours d'année auprès des élèves ;
- ❖ Enseignement des valeurs de l'école en début d'année et rappels constants :
 - Respect ;
 - Responsabilité ;
 - Engagement

- ❖ programme de soutien comportemental positif (SCP)
- ❖ Mises en situation avec les élèves visant les comportements sociaux préconisés ;
- ❖ Souligner les journées et les semaines thématiques
- ❖ Groupes d'habiletés sociales ;
- ❖ Ateliers en salle de classe qui favorisent une opportunité de dialogue qui porte sur l'intimidation ;
- ❖ Groupes de jeux structurés ;
- ❖ Ateliers utilisant des programmes de prévention et de sensibilisation ;
- ❖ Rencontre équipe multidisciplinaire ;

Étapes à suivre en salle de classe lorsqu'un cas d'intimidation est soulevé :

1. Mettre fin à la violence en exigeant l'arrêt du comportement.
2. Nommer le comportement et mettre un nom sur le type de violence observée.
3. Orienter vers les Comportements attendus.
4. Vérification sommaire auprès de l'élève ciblé.
5. Transmettre l'information à la direction.

Interventions possibles du personnel lors de situations d'intimidation

- ❖ Rencontre élèves /parents/directions et enseignants ;
- ❖ Rapports de discipline progressive envoyés à la maison ;
- ❖ Références à des services externes : services sociaux, policier de l'école ;
- ❖ Suspensions ;
- ❖ Renvois ;
- ❖ Sanctions appliquées à l'interne de l'école ;
- ❖ Rencontre équipe-école : direction, direction adjointe, enseignants, enseignants ressources, TES ;

Étapes à suivre par les élèves pour contrer l'intimidation



Démarche initiale entreprise par l'élève qui vit de l'intimidation :

1. Dis « **Arrête !** »
2. Éloigne-toi
3. Avertis un adulte
4. Parles-en !

Démarches pour un élève témoin ou qui reçoit de l'information :

- ***Dans l'autobus*** : Communiquer immédiatement au chauffeur et par la suite avec un membre du personnel ;
- ***À l'école*** : Se confier à un membre du personnel qui lui offrira de l'appui et informera la direction ou la direction adjointe ;
- ***Pendant une enquête de la direction ou d'un ou une TES*** : Se confier directement à cette personne qui offrira de l'appui et interviendra ;
- ***À la maison*** : Se confier à un parent. Il est souhaité que le parent communique immédiatement avec la direction.

Ressources d'aide aux élèves



- ❖ **TS** : Tous les élèves bénéficient des services de la TS l'école
- ❖ « **Jeunesse j'écoute** ». www.jeunessejecoute.ca/

Les services téléphoniques de Jeunesse j'écoute sont confidentiels, gratuits et offerts jour et nuit partout au Canada. Jeunesse J'écoute offre également des liens vers d'autres sites de ressources de soutien pour les jeunes. Numéro de téléphone sans frais : 1-800-668-6868.

- ❖ **+fort**

<http://nouvelles.umontreal.ca/article/2016/09/02/intimidation-les-jeunes-victimes-deviennent-fort-avec-l-application-mobile/>

Intimidation : les jeunes victimes deviennent +Fort avec l'application mobile

- ❖ **Aidez-moi svp.ca** <https://needhelpnow.ca/app/fr/>

AidezMoiSVP.ca aide les ados à bloquer la propagation de photos et de vidéos à caractère sexuel et les accompagne en cours de route.

- ❖ **Services de télé psychiatrie de l'Ontario.**

www.children.gov.on.ca/

À l'aide de vidéoconférences, le programme permet aux enfants, aux jeunes et à leur famille ou fournisseurs de soins de bénéficier des consultations cliniques avec des pédopsychiatres sans avoir à quitter leur collectivité.

- ❖ **Je ne veux pas être la risée de ma classe**

([Http://www.laboitealivres.com/zerozianie.html](http://www.laboitealivres.com/zerozianie.html))

- ❖ **J'ai confiance en moi et en ma personnalité:(ouvrage)**

(<http://www.laboitealivres.com/zerozizanie.html>)

Ressources d'aide aux parents



❖ **Recueil de ressources pour contrer l'intimidation**

<http://lucien-page.csdm.ca/files/Ressources-pour-les-parents.pdf>

❖ **Une porte grande ouverte**

<http://www.thedoorthatsnotlocked.ca/app/fr/parent>

Ce site permet aux parents et enseignants de s'informer sur les différentes formes d'intimidation, comment ils se présentent selon les niveaux ainsi que les différentes pistes de solution à entreprendre.

❖ **Habitat: pour les parents**

<http://www.copahabitat.ca/fr/>

Ce site Web offre une panoplie de ressources afin de bien comprendre et intervenir lorsque son enfant vit une situation d'intimidation.

❖ **D.I.R.E.**

<http://www.witsprogram.ca/dire/familles/boite-a-outils.php>

Ce site Web contient une boîte à outils et offre de l'**aide aux parents**: des ressources pour qu'ils puissent réagir avec efficacité à la demande d'aide d'un enfant.

❖ **Protégez-vous**

<https://www.protegez-vous.ca/partenaires/educaloi/Intimidation-ou-violence-a-l-ecole-que-faire-comme-parent>

Protégez-vous donne aux parents des étapes à suivre lorsque leur enfant vit de l'intimidation et met des ressources à leur disposition.

Ressources d'aide aux enseignants



❖ Bien-être @ l'école

<http://www.bienetrealecole.ca/ressources/ressources-sur-lintimidation>

Les ressources se répartissent en quatre grandes catégories :

- **Les ressources professionnelles**, qui s'adressent au personnel enseignant et aux autres professionnels du milieu de l'éducation.
- **Le matériel destiné aux élèves et à la classe.**
- Une liste non exhaustive des **programmes de prévention de l'intimidation du ministère de l'Éducation** organisée par niveau scolaire.

❖ **Une émission spéciale de 24 heures en 60 minutes / Radio-Canada** [http://ici.radio-canada.ca/emissions/24 heures en 60 minutes/2008-2009/Entrevue.asp?idDoc=77720#leplayer](http://ici.radio-canada.ca/emissions/24_heures_en_60_minutes/2008-2009/Entrevue.asp?idDoc=77720#leplayer)

L'émission intégrale est en ligne et comporte de nombreux témoignages d'enfants qui subissent l'intimidation ou qui font de l'intimidation, d'enseignants, de directions d'école, de parents... (1h24min)

❖ Brain Pop / Intimidation

<https://fr.brainpop.com/histoiregeoandsociete/societe/intimidation/preview.html> Cette animation de quelques minutes a été réalisée à l'intention des enfants (mais il faut être abonné pour pouvoir la regarder dans l'ensemble).

❖ L'intimidation ça suffit

<http://www.stopbullyingnwt.ca/fr/enseignants>

Site Web visé aux enseignants afin de les aider à mieux comprendre et intervenir lorsqu'un élève vit de l'intimidation.

❖ **Prev Net**

<http://www.prevnet.ca/fr/intimidation/educateurs/ce-que-lenseignant-peut-faire-dans-la-classe>

Ce que l'enseignant peut faire dans sa classe

Autres ressources



❖ http://carrefour-education.qc.ca/guides_thematiques/lintimidation_une_lutte_constante

❖ http://www.cdummond.qc.ca/cegep/schumaines/pages/Ressources/travaux/H2004_PHENOMENE_INTIMIDATION_MILIEU_SCOLAIRE.pdf

❖ <http://www.aqps.qc.ca/public/publications/dossiers/intimidation/programme.pdf>

❖ http://www.aqps.qc.ca/public/publications/dossiers/intimidation/intimidation_animation_en_classe.pdf

❖ http://www.aqps.qc.ca/public/publications/dossiers/intimidation/prevention_maternelle.html

❖ http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/docs/activites.pdf

❖ http://www.cpha.ca/uploads/progs/_/safeschools/assessment_toolkit_f.pdf

❖ <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/approche-ecole/docs/approche-ecole.pdf>

❖ http://www.takabosser.net/documents/666_permis-de-bonne-conduite.pdf

❖ http://www.bced.gov.bc.ca/sco/resourcedocs/bullying_f.pdf

La cyberintimidation

Qu'est-ce que la cyberintimidation

La cyberintimidation est l'utilisation de différentes formes de technologie pour intimider, blesser ou humilier les autres.

Voici quelques **exemples** de cyberintimidation :

- Envoyer des courriels, textos ou messages instantanés cruels ou menaçants à quelqu'un
- Afficher des photos qui vont embarrasser quelqu'un
- Créer un site Internet pour se moquer de quelqu'un
- Afficher des insultes sur la page de quelqu'un
- Faire de faux comptes sur des sites de réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Tumblr) pour ridiculiser les autres
- Donner des notes aux gens dans des sondages en ligne
- Répandre des secrets ou des rumeurs en ligne à propos de quelqu'un
- Harceler les autres joueurs dans des jeux vidéos en ligne

Démarche initiale entreprise par l'élève qui vit de la cyberintimidation. L'élève : _____

- **S'arrête**, prend son souffle et se calme.
- **Sauvegarde**, prend une capture de son écran et surtout ne supprime pas l'information affichée

- **Bloque** l'expéditeur de la boîte de messagerie (demande l'aide au besoin).
- **Éteint** tous les appareils électroniques ● **Parle** à une personne digne de confiance.

Stratégies d'intervention auprès de l'élève qui vit de

l'intimidation :

- Remercier l'élève d'être venu vous parler
- Valider les émotions de l'élève (par ex, tu as l'air triste, Ce n'est pas facile ce que tu vis)
- Faire comprendre que vous écoutez réellement en maintenant une présence constante et un langage corporel ouvert
- Évitez de juger ou de blâmer, se concentrer sur les comportements, les conséquences et les stratégies visant à réparer la situation.
- Faire participer l'élève à la recherche de stratégies visant à mettre fin à l'intimidation.
- Aider l'élève à revoir les paramètres de confidentialité
- Faire un suivi régulier avec l'élève en lui donnant des rendez-vous dans le but de vérifier l'évolution de la situation

Stratégies d'intervention auprès de l'élève témoin de

l'intimidation:

- Discuter de la situation et faire comprendre pourquoi la situation est grave
- Appuyer et encourager l'élève qui a voulu ou qui est parvenu à aider l'élève intimidé.e
- Faire participer l'élève à la recherche de stratégies visant à mettre fin à l'intimidation

Stratégies d'intervention auprès de l'élève qui a recours à

l'intimidation:

- Discuter de la situation et faire comprendre pourquoi la situation est grave

- Revoir la politique pertinente de l'école en soulignant les éléments de l'intimidation, la responsabilité de la personne qui a recours à l'intimidation et les conséquences de son comportement
- Faire participer l'élève à la recherche de stratégies visant à mettre fin à l'intimidation

Stratégies de sensibilisation des élèves aux risques de

l'intimidation:

- Enseigner les valeurs visant la reconnaissance et le respect de toutes les différences au sein de l'école
- Établir des ententes avec les élèves afin de renforcer l'établissement d'un climat sécuritaire qui reconnaît l'importance des droits de chaque personne
- Encourager les élèves à le dire (communiquer) lorsque leurs droits ont été retirés et leur expliquer la différence entre (en parler) et être un.e (porte-panier)
- Sensibiliser les élèves à l'ensemble des répercussions possibles de l'intimidation

Quoi faire en tant que parents face à l'intimidation :

- Ouvrir une discussion avec l'enfant en nommant les signes inquiétants. Par exemple (Je te sens déprimé ces temps-ci et tu ne sembles pas vouloir utiliser ton ordinateur. Pourquoi donc ?)
- Dans le cas où l'enfant avoue avoir vécu de la cyberintimidation, demeurer calme et remercier la confiance qu'il témoigne
- Ne pas juger ou blâmer l'enfant
- Sauvegarder les preuves de la cyberintimidation
- Aider l'enfant à bloquer l'expéditeur de la boîte de messagerie
- Faire participer l'enfant à la recherche des stratégies visant à mettre fin à la cyberintimidation.

Ressources sur le thème de la cyberintimidation :

www.jeunessejecoute.ca

www.aidezmoisvp.ca

www.teljeunes.com

www.cyberaide.ca

www.internet101.ca

habilomedias.ca (Section sur la cyberintimidation)

www.plusfort.org (une application mobile est aussi disponible)

Annexe 1: Guide à l'intention des parents des enfants victimes d'intimidation



Si vous pensez que votre enfant vit de l'intimidation ou s'il vous en parle, voici ce que vous devez faire :

- 1) Parlez à votre enfant pour obtenir le plus de détails possibles.
- 2) Assurez votre enfant qu'il n'est pas responsable des gestes de la personne qui pratique de l'intimidation.

- 3) Communiquer le plus rapidement possible avec la direction de l'école Charlotte-Lemieux au 613-225-1113 pour signaler le cas d'intimidation.
- 4) Encouragez votre enfant à retourner à l'école le plus tôt possible.
- 5) Gardez les communications ouvertes avec l'école.

Annexe 2: Guide à l'intention des parents des enfants intimidateurs



Si vous pensez que votre enfant intimide les autres ou si on vous informe de son comportement d'élèves qui pratiquent de l'intimidation, voici ce que vous devez faire :

- 1) Restez calme et parlez avec votre enfant.

- 2) Demandez-lui les raisons de ses actions.
- 3) Si vous ne l'avez pas fait, communiquez avec la direction de l'école Charlotte-Lemieux au 613-225-1113 pour demander de l'aide pour changer le comportement de votre enfant.
- 4) Prenez des mesures disciplinaires raisonnables que vous appliqueriez à la maison.
- 5) Soyez ferme en disant qu'un comportement d'élève qui pratique de l'intimidation n'a pas sa place ni à la maison, ni à l'école.
- 6) Gardez les communications ouvertes avec l'école.

Annexe 3: Guide à l'intention des élèves de l'école Charlotte-Lemieux



Si tu vois quelqu'un intimider ou se faire intimider, il faut :

1. Dire, d'une voix forte, à la personne qui pratique de l'intimidation : « Arrête, c'est de l'intimidation! »

2. Accompagner la personne qui se fait intimider pour ne pas qu'elle soit seule.

3. Aller avertir l'adulte le plus proche de ce que tu as vu et entendu.

4. Parler à une personne de confiance.

Annexe 4: Comment intervenir face à l'intimidation



1. Arrêter le harcèlement

- Interrompre le harcèlement verbal/le harcèlement physique.
- S'assurer que tous les élèves aux alentours entendent l'intervention car il est important que tous les élèves, impliqués ou non dans l'incident, cibles ou harceleurs éventuels, comprennent que les élèves sont protégés et en sécurité dans cette école

2. Identifier le harcèlement

- Mettre un nom sur le type de harcèlement exercé : « Ton commentaire constitue du harcèlement/une insulte fondée sur la race, la religion, l'ethnicité, les compétences, le genre, l'âge, l'orientation sexuelle, le statut économique, la taille ou autre ».
- Ne pas laisser entendre que l'enfant qui vit de l'intimidation fait partie de ce groupe identifiable. Les buts premiers de l'intervention est de attirer l'attention sur le comportement et non sur la personne qui vit de l'intimidation. Les élèves devraient prendre conscience du sens de ce qu'ils ont dit, sans égard à ce qu'ils voulaient dire (ex., blagues).



3. Dépersonnaliser la réaction

- À cette étape, éviter de personnaliser la réaction : « À cette école, nous n'harcelons pas les gens ». « Notre collectivité n'apprécie pas les comportements haineux ni désobligeants ».
- Nommer de nouveau le comportement offensif : « Ce genre d'insulte peut aussi blesser les autres personnes qui en sont témoins ».
- La réaction « nous n'insultons pas les gens dans cette école » s'adresse à tout le monde, y compris aux témoins de l'incident et à la communauté scolaire dans son ensemble. Même s'ils ne font que « faire des blagues », les auteurs de harcèlement doivent comprendre les conséquences possibles de leurs gestes.

4. Demander un changement de comportement

- Personnaliser la réaction: «Christian, je te prie de t'arrêter et de réfléchir avant d'agir».
- S'adresser ensuite à la personne qui vit de l'intimidation : «Si cela continue, viens me voir et je prendrai des mesures supplémentaires. Nous voulons que tout le monde se sente en sécurité dans cette école».

5. Poursuivre l'intervention selon le degré du geste posé

- Diriger votre attention vers la personne ayant commis le harcèlement et lui demander des comptes. S'assurer de ne pas parler de la personne qui vit de l'intimidation comme s'il s'agissait d'une cible sans défense. Exiger plutôt qu'il ou elle change de comportement au nom de tous

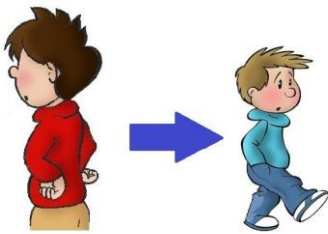

Annexe 5: Démarche à suivre par les élèves pour contrer l'intimidation



Démarche initiale entreprise par l'élève intimidé

Dis « Arrête! »



<p>Éloigne-toi !</p>	
<p>Avertis un adulte !</p>	
<p>Parles-en !</p>	